

## TECHNICIEN VALORISATION ORGANIQUE (H/F)

Filière Technique ou Administrative / Catégorie C à B

A pourvoir au 01/01/2023

**Au sein de la direction Environnement-Bâtiments et sous l'autorité du responsable administratif et prévention déchets, vous êtes en charge de la mise en œuvre des actions de valorisation des déchets organiques. Dans le cadre de la mise en place du tri à la source des biodéchets, vous aurez à développer de nouvelles actions de de prévention de la biomasse (réduction des végétaux, gaspillage alimentaire). Ce programme d'actions, prévoit notamment le déploiement d'un dispositif important de compostage partagé et individuel.**

### Activités principales

#### RENFORCER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL ET DEVELOPPER LE COMPOSTAGE PARTAGE

- Encadrer et coordonner l'activité de la future équipe de guides composteurs
- Assurer la promotion du compostage individuel sur le territoire
- Promouvoir la pratique du compostage partagé pour les usagers en habitats collectifs (identification des zones d'implantation, les mettre en place et les animer)
- Collaborer avec le service exploitation pour mettre en place techniquement le déploiement de la collecte séparée en points d'apports volontaire
- Organiser et animer la mise à disposition du matériel de compostage (lancement et suivi des marchés, gestion du stock en lien, gestion des points fixes ou éphémères de mise à disposition pour les usagers, animation des temps de mise à disposition...)
- Promouvoir et accompagner le tri à la source auprès des professionnels et établissements scolaires (compostage en établissement ou collecte séparée)

#### CONDUIRE LE PROGRAMME DE PREVENTION DE LA BIOMASSE

- Proposer et animer des actions de prévention et de sensibilisation à la réduction de la biomasse (lutte contre le gaspillage alimentaire, jardinage au naturel, etc.), en lien avec les politiques engagées au travers du PLPDMA et du programme TER 2021-2024
- Participer à la mise en œuvre des actions de réduction des végétaux, en lien avec les communes du territoire et le syndicat VALCOR
- Mettre en place et coordonner la collecte des biodéchets dans les centres-villes et auprès des professionnels

### Profil

- Niveau d'étude : BAC + 3 minimum (métiers de l'environnement, déchets...), la formation Maitre Composteur serait un plus
- Connaissance en méthodologie et conduite de projet
- Connaissances générales et/ou techniques et/ou réglementaires sur les déchets, l'économie circulaire et la valorisation des végétaux
- Sens du contact, de l'écoute et du dialogue
- Maîtriser l'outil bureautique, les techniques de communication et de sensibilisation
- Travail en journée, de terrain et de bureau, travail ponctuel en soirée ou le week-end

### Caractéristiques du poste

- Permis B apprécié
- Résidence administrative : Concarneau
- Temps de travail (39h avec RTT)
- Conditions de rémunération : traitement indiciaire + régime indemnitaire + Compte Épargne Temps monétisable
- Avantages : CNAS, Amicale du personnel, contrat collectif prévoyance (avec participation financière employeur)
- Horaires individualisés, poste télétravaillable à hauteur de 40 jours par an

#### Date limite de candidature 18 novembre 2022 / Entretiens de recrutement prévus 49

Adresser CV, lettre de motivation et copie du dernier arrêté de situation administrative à :

Monsieur Le Président de Concarneau Cornouaille Agglomération

1, rue Victor Schœlcher – Parc d'activités de Colguen – CS 50 636 – 29186 CONCARNEAU CEDEX

Renseignements complémentaires : Service des ressources humaines – 02.98.97.13.11 – [rh.competences@cca.bzh](mailto:rh.competences@cca.bzh)

Vous pouvez candidater directement sur le portail <https://mesdemarches.cca.bzh>

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.